L’Espagne n’imposera pas le masque sur la plage cet été en Espagne, sous conditions…

écrit par Gigobleu | 9 avril 2021

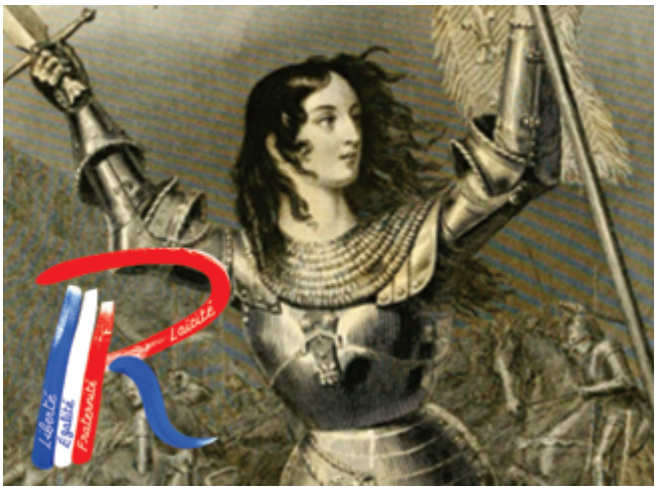

Chouette, finalement le masque ne sera pas obligatoire sur la plage cet été en Espagne… à condition de respecter la distanciation sociale de 1,5m.

Mais si vous envisagez une petite balade au bord de l’eau, celle-ci sera autorisée à condition de porter votre masque bien sûr, que l’on soit vacciné ou non.

A propos de vaccination, dépêchez vous de vous faire piquouzer sinon il vous sera impossible de prendre l’avion.

Ah oui, j’oubliais, si vous prenez l’avion dûment vacciné et masqué, prévoyez quand même 5 jours de quarantaine obligatoire à l’aller (pour l’Italie) et 5 jours de quarantaine obligatoire au retour pour rentrer chez vous. Si vous prévoyez quinze jours de vacances vous pourrez ainsi consacrer sur ceux-ci dix jours à « sauver la planète ».

Il n’y a pas à dire vos braves gouvernants veillent sur vous car il ne leur viendrait jamais à l’idée de vous surveiller,, le passeport s’en chargera et donc vous ne devez pas vous

faire de souci.

Bonnes vacances et n’oubliez pas la crème solaire (une dose pour cinq jours suffira) et votre stock de masques bien sûr. On n’est jamais trop prudent, surtout avec tous ces égoïstes inconscients, inciviques et dangereux qui rechignent encore à vouloir se faire vacciner.

Covid-19 : finalement, l’Espagne n’imposera pas le masque à la plage

Une loi le rendant obligatoire sur le sable avait provoqué un tollé, à quelques mois de la saison touristique. Plus de risque de marques de bronzage disgracieux : les autorités espagnoles sont revenues en arrière.

La semaine dernière en Espagne, un texte avait suscité un tollé : il rendait en effet le port du masque obligatoire en permanence sur la plage, même assis sur sa serviette. Plus de risque de marques de bronzage qui détonnent : le pays n’obligera finalement pas à porter cette protection sur le sable, si la distance entre les personnes de différents groupes est respectée.

Un soulagement à quelques mois de la saison estivale. Car la décision agaçait, en particulier dans les régions côtières, alors que le pays, très dépendant du tourisme, prépare sa renaissance économique et milite activement pour la mise en place d’un passeport vaccinal.

Les autorités ont finalement rétropédalé. Désormais, les vacanciers sont autorisés à retirer le masque à la plage « s’ils restent à un endroit déterminé et respectent la distance minimale d’1,5 mètre avec les personnes qui ne vivent pas sous le même toit », indique un communiqué du ministère de la Santé publié mercredi soir. Il faudra en revanche le porter si l’on se promène sur la plage, précise le texte.

Obligatoire depuis mai 2020 même dans la rue, sous peine

d’amende, le port du masque s’est imposé très tôt en Espagne après la première vague de la pandémie.

https://www.leparisien.fr/societe/covid-19-finalement-lespagne-nimposera-pas-le-masque-a-la-plage-08-04-2021-5OU7WUBKNFHFZFAFFCVKV7JAFQ.php